



Bijoux retrouvés après inventaire

Par **laloicélaloi**, le **04/10/2010** à **22:54**

Bonjour,

Nous avons accepté une succession a concurrence de l'actif net. Or, des bijoux ont été retrouvés. Que devons nous faire et cela va -t-il bloquer le déroulement actuel de la succession et aussi devons-nous nous re-présenter avec le notaire et le commissaire priseur pour les mettre dans la succession.

Merci.